

Présentation des instances

Le CSA

Le CSA (Comité Social d'Administration) remplace les anciens CT. Au niveau académique, il discute d'éléments déterminants en matière de politique éducative et de gestion des personnels :

- préparation de rentrée : carte des formations, DHG, évolution des postes, moyens de vie scolaire ;
- lignes directrices de gestion qui déterminent la gestion des carrières mais aussi le mouvement des personnels ;
- égalité professionnelle femmes/hommes ;
- plan de formation ;
- application académique des politiques ministérielles.

Largement majoritaires, vos élu·es FSU, par leur expertise et leur connaissance du terrain, y interpellent systématiquement l'Administration pour obtenir des avancées mais aussi dénoncer les conséquences d'une politique éducative qui n'est pas la hauteur des besoins.

Votez et faites voter au CSA pour les listes FSU afin que votre voix soit entendue !

Geneviève Royer

La CAPA

CAPA Second degré : le SNES-FSU agit pour vous !

La loi Fonction Publique de 2019 ne laisse la main aux CAPA que sur les questions individuelles (disciplinaires, refus de titularisation, recours suite aux rendez-vous de carrière ou sur des décisions défavorables), tout en réduisant drastiquement le nombre d'élus (une CAPA unique Second degré remplacera en 2023 les CAPA par corps).

Le SNES-FSU, majoritaire aux précédentes élections et fort de son expertise, continue de faire vivre ces instances qu'il a toujours pleinement investies pour défendre les droits des personnels, améliorer nos conditions de travail et faire entendre les revendications de la Profession.

Pour être représenté·es efficacement par un collectif d'élus·es à l'image de la diversité de nos professions, pour nous donner du poids dans les négociations, votez FSU !

Maud Ruelle-Personnaz

Les Formations spécialisées

Le CHSCT devient Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail : rien ne se perd, tout se transforme !

Installé tardivement dans la Fonction publique en 2010, le CHSCT est une instance essentielle qui aborde les questions d'hygiène, sécurité et conditions de travail pour les personnels. Les militant·es FSU ont engrangé expérience et maîtrise sur ces questions.

Au sein de la FS-SSCT, les élu·es FSU continueront à informer les personnels sur les outils à leur disposition (registres obligatoires, protection fonctionnelle, imputabilité au service...), dénoncer les effets sur la santé au travail des décisions ministérielles et des réformes (DHG en baisse, fermetures de classes, postes supprimés, heures supplémentaires en augmentation...) et ils interviendront en instance avec un seul but : **obtenir de meilleures conditions de travail pour les personnels !**

Fabien Le Duigou

Les CCP

Les CCP (Commissions Consultatives Paritaires) traitent des problèmes individuels que peuvent rencontrer les AED, les AESH et les personnels non-titulaires (enseignants, CPE, PsyÉN).

Dans ces instances, nos élu·es vous accompagnent pour faire respecter vos droits et améliorer vos conditions de travail : temps de travail, formation, démissions... Ils accompagnent également les collègues lors des conseils de discipline.

Pour être représenté·es efficacement et bénéficier d'un accompagnement de qualité : votez FSU !

Julien Madaule

